

Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 juillet 2023

n° 082-23

Objet : RS - Approbation d'un protocole d'accord dans le cadre de la construction et de l'accès au nouveau réservoir de Plainpalais sur la commune des Déserts

- date de convocation le 30 juin 2023
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Compôte, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Alain Caraco - Isabelle Dunod - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoiz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoiz - de Daniel Rochoix à Eric Delhommeau

conseillers excusés : 17

Stéphane Bochet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Josette Rémy - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 06 juillet 2023

délibération n° 082-23

objet **RS - Approbation d'un protocole d'accord dans le cadre de la construction et de l'accès au nouveau réservoir de Plainpalais sur la commune des Déserts**

Philippe Gamen en l'absence de Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que début 2022 ont commencé les travaux de sécurisation en eau potable de la commune des Déserts et des communes des Bauges Derrière, la construction du réservoir de Plainpalais et de deux stations de pompage.

La propriété des consorts Momot ayant été impactée par les travaux, il convient de conclure un protocole d'accord relatif à la remise en état du terrain.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de décision en matière de protocoles transactionnels,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le protocole d'accord avec les consorts Momot dans le cadre de la construction du réservoir de Plainpalais sur la commune des Déserts,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer ce protocole et tous documents liés à cette démarche,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

082-23

Objet de l'acte :	RS - Approbation d'un protocole d'accord dans le cadre de la construction et de l'accès au nouveau réservoir de Plainpalais sur la commune des Déserts
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres
Date de l'acte :	11 juillet 2023
Annexe(s) :	plan, Protocole d'accord

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230711-lmc1H29578H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29578H1

Date de transmission en Préfecture : 11 juillet 2023

Date de réception en Préfecture : 11 juillet 2023

Publication sur le site internet: mardi 11 juillet 2023